

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Numéro vert 1404 : près de 2 000 appels de détresse en 8 mois

Photo: DR/L'Union



F.S.L.
Libreville/Gabon

LE 30 avril dernier, le numéro vert d'urgence et anonyme 1 404 était mis en place dans le cadre du programme gouvernemental "Gabon Égalité" pour dénoncer toutes les formes de Violences basées sur le genre (VBG). Huit mois après, 1 747 appels de détresse ont été enregistrés et traités. Soit une moyenne d'à peu près 218 par mois.

À ce qu'il apparaît, 68 de ces victimes ont été prises en charge dans des hôpitaux publics, et 227 autres orientées vers des cel-

lules d'écoute du ministère des Affaires sociales. Les femmes représentent 90 % des victimes de violences sexuelles et 83 % des victimes de violences économiques au Gabon. Il existe peu de services leur offrant une prise en charge médicale, psychosociale et judiciaire.

Ce constat fait par la Fondation Sylvia Bongo Ondimba pour la famille (FSBO) a conduit le gouvernement à adopter un projet de loi portant élimination des violences faites aux femmes, pour pallier l'absence d'une législation spécifique et d'une prise en charge sociale, sanitaire, psychologique et judiciaire.

Copil: de juteux montants

Serge A. MOUSSADJI
Libreville/Gabon

ALORS que l'opinion s'est toujours demandé, au regard des montants à verser pour réaliser un test PCR, notamment en zone VIP, quelle était la direction que prenaient les sommes générées, le ministre de la Santé Guy Patrick Obiang Ndong a répondu à la question.

Le 10 novembre 2021, la Première ministre Rose Christiane Ossouka Raponda a présidé une réunion du Comité de pilotage du plan de veille et de riposte contre l'épidémie à coronavirus (Copil) à la Primature. Une rencontre axée essentiellement sur la gestion financière de la Covid-19. Au cours de cette réunion, les financiers ont présenté toutes les dépenses et les recettes liées à la gestion de la Covid-19 en 2021. Et elles se chiffrent en milliards de francs CFA. Selon le ministre de la Santé, Guy-Patrick Obiang Ndong, "il faut retenir que 33 milliards de recettes ont été générées au cours de cette année. Les recettes produites par le laboratoire Gahouma sont de 1,9 milliard. L'aéroport de Libreville (ADL) est à l'origine de 1,3 milliard. Les recettes qui proviennent de la subvention de l'État sont de 24 milliards de FCFA. Dans le même temps, 33 milliards de francs CFA ont été dépensés pour l'achat des tests PCR, la prise en compte des indemnités des personnes qui travaillent au niveau du Copil, l'oxygène, etc."

Sur la question de l'oxygène, le membre du gouvernement avait indiqué, le 9 novembre dernier, que la troisième vague avait provoqué une tension hospitalière. Ainsi, 80 patients, en moyenne et par jour, consommaient 10 bouteilles d'oxygène par personne. Une situation qui a mis à mal les centrales d'oxygène dans les structures hospitalières. Néanmoins, grâce à ses partenaires locaux et au renforcement de certaines centrales, conséquence de la présence du coronavirus et de la forte demande du secteur médical, le Gabon a presque tri-



Photo: AFP/L'Union

L'achat des tests PCR a coûté très cher à l'État.

plé sa production d'oxygène pour atteindre plus de 200 000 m3 en fin juin dernier, rapportent des médias.

Cependant, avec 33 milliards FCFA de recettes pour 33 milliards de dépenses, il est évident que ce parfait équilibre va forcément faire jaser. D'autant plus que les recettes générées pour l'an prochain pourraient bien augmenter. En effet, le gouvernement, en raison de la flambée des cas et du nombre élevé des

décès, a décidé d'augmenter le prix des tests PCR. Ainsi, à partir du 15 décembre 2021, le test PCR, qui était gratuit, passera désormais à 20 000 FCFA. Dans des espaces VIP, le test PCR qui était à 20 000 FCFA sera facturé à 50 000 FCFA.

Une décision qui n'a pas beaucoup plu et qui a fait dire, sur les réseaux sociaux, que les pouvoirs publics allaient percevoir une belle manne quelle que soit la durée projetée dans le temps.

Le clin d'œil de Lybek



Des zones d'ombre et des questions

Innocent M'BADOUA
Libreville/Gabon

MALGRÉ le point fait par le Copil, l'opinion nationale reste sur sa faim. Des zones d'ombre persistent. Des questions aussi. D'abord, l'Assemblée nationale qui a interpellé le gouvernement sur la gestion des fonds perçus du Covid-19. Une commission d'enquête a été mise sur pied et l'opinion veut savoir. Quelles en sont les éventuelles conclusions ?

Le deuxième point d'interrogation est celui du jeu d'équilibre comptable entre recettes et dépenses. L'année n'est pas encore terminée que les recettes et les dépenses sont égales. Sur quel financement va donc fonctionner le Copil en novembre et en décembre 2021 ? "A-t-il été prudent de dépenser tout l'argent collecté ? Ne fallait-il pas prévoir un ratio, une somme qui

permette de faire face à des imprévus?", se questionnent d'autres Gabonais. Comme le carburant pour la mobilité des équipes engagées dans la lutte contre la Covid-19. Des mauvaises langues, comme il n'en manque pas, se demandent si ce jeu d'équilibre comptable forcé (33 milliards d'encaissement pour 33 milliards totalement dépensés), ne cache pas finalement quelques dépenses superflues non maîtrisées, autrement dit moins prioritaires ?

L'autre aspect qu'aurait soulevé le Copil au sortir de la Primature est celui des statistiques affinées pour offrir une lisibilité plutôt systémique ou globale à l'échelle de l'économie nationale. Si l'on sait les sommes collectées par le Gabon (33 milliards de francs CFA), a-t-on seulement une idée des pertes occasionnées par la Covid-19 à l'économie nationale sur la même période ?